

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page : 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an  
10 fr. ; France et Etranger : 12 fr.

## Pour un service permanent Tunis-Ajaccio-Marseille

Notre concitoyen, M. Susini, directeur des pompes funèbres et président de la Société la Corse de Tunis a profité des vacances pour aller faire un petit tour au pays natal. C'est un sage. Revoir les étres et les lieux qui vous sont chers, vivre par la pensée les années de sa belle jeunesse, parcourir les sentiers de la forêt toute proche, escalader les monts, quelle joie pour l'homme dont les cheveux commencent à blanchir !

Puis, le soir venu, dans la paix et le recueillement on médite, on réfléchit et l'on se dit : « Si mes compatriotes ont pu venir goûter les joies et les charmes du pays natal sans passer par cet odieux Marseille où la lie de tous les papiers de l'univers s'est abattue, depuis la guerre surtout, c'est grâce à mes efforts combinés avec ceux de mes amis que ce résultat a été obtenu. Mais ce résultat est encore incomplet. Il faut, il nous faut plus encore : un courrier tous les mois à l'aller et au retour pendant neuf mois et deux pendant les mois de vacances : juillet, août et septembre, soit trente courriers par an. Et on aligne des chiffres et des chiffres pour connaître la dépense et le déficit à couvrir.

Et l'on arrive, en tablant sur toutes les recettes possibles à un écart de cent vingt mille francs soit quatre mille par courrier. Où les prendre ?

Il va sans dire qu'on ne peut pas demander à une compagnie de navigation de supporter cette charge, alors à qui les demander ? Tout naturellement la réponse vient à la pensée : à la Tunisie.

Etant donné que celle-ci a déjà consenti à nous donner 80.000 francs pour quatre voyages aller et retour pourquoi ne nous en donnerait-elle pas quarante de plus pour assurer ce service toute l'année et faire la nique à l'Algérie qui n'a même pas voulu donner un centime pour faciliter les voyages d'Alger et de Bône en Corse ?

L'Algérie, en l'occurrence, soit dit en passant, a fait preuve d'une noire ingratitude. Elle aurait très bien pu, sans se ruiner, subventionner un bateau au départ d'Alger pour les départements d'Alger et Oran et un autre au départ de Philippeville-Bône pour ceux du département de Constantine où les Corses représentent une part importante de population surtout à Bône et à Souk-Ahras où ils sont plus nombreux que dans toute la Tunisie.

Ceci dit, nous trouvons que l'ami Susini a oublié que le service permanent Tunis Ajaccio-Marseille profiterait aussi bien, sinon plus à la Corse qu'à la Tunisie et qu'il serait logique et raisonnable de ne pas laisser toute la charge de la dépense à la Tunisie.

Puisque celle-ci a consenti une subvention de quatre-vingt mille fr. qu'elle renouvellera sans doute les années suivantes malgré l'insignifiance des passagers partis : quatorze cents pour les quatre courriers soit une moyenne de 350 par voyage ce qui est peu, dont les 3/4 avec des places de pont ou des réquisitions de passage, il serait raisonnable de faire supporter à la Corse le surplus de la dépense, mais comme notre Ile de Beauté se trouverait peut-être gênée par cette nouvelle charge il n'y aurait qu'à ramener le chiffre des courriers à vingt-quatre par an, deux par mois toute l'année ce qui nous paraît suffisant vu le nombre de voyageurs et le peu de marchandises à transporter ce qui réduirait la subvention à cent mille francs en chiffres ronds dont 80.000 à la charge de la Tunisie et 20.000 à la Corse.

En formant la demande et en cherchant à faire supporter tout le poids de la subvention au même nous craignons que M. Susini n'ait enterré la question.

Il pourrait la reprendre sur les données que nous indiquons et nul doute alors que le succès ne vienne couronner ses efforts.

Sa proposition aurait eu plus de chance de succès s'il avait préconisé un service Tunis-Ajaccio-Nice et alternativement Tunis-Bastia-Nice qui a reçu depuis

quelques mois un commencement d'exécution par la Compagnie de Navigation Mixte mais sans escale en Corse.

La Tunisie dans ce cas aurait été directement intéressée et c'est alors elle seule qui devrait assumer la charge entière de la subvention.

Est-il trop tard pour présenter ce projet qui satisferait à la Tunisie et la Corse entière car Ajaccio n'est pas toute la Corse.

### BULLETIN

#### La Banque de l'Algérie au Maroc

La Banque de l'Algérie ayant été évincée du Maroc où son billet n'a plus cours légal et libérateur, elle a tourné la difficulté en créant une filiale sous le nom de Banque Algéro-Tunisienne.

Un de nos lecteurs de Casablanca nous demande si cette création est bien légale et si la Banque de l'Algérie a obtenu du ministre des Finances l'autorisation nécessaire ? On ne doit pas oublier que la Banque d'Algérie est une banque d'émission, par conséquent assujettie au contrôle du Gouvernement qui a le devoir d'empêcher qu'elle se livre à des opérations pouvant atteindre son capital social qui est, ne l'oublions jamais, de vingt-cinq millions, pour une circulation fiduciaire de un milliard environ.

Notre correspondant nous signale, à l'actif de cette banque algéro-tunisienne des agissements que nous n'avons pas les moyens de contrôler d'ici et qui rejaillissent naturellement sur la Banque de l'Algérie.

Autant que nos souvenirs nous le permettent il nous semble que les statuts de la Banque d'Algérie lui interdisent formellement de créer des filiales qui pourraient se livrer à des opérations de bourse rémunératrices, mais quelquefois fautiveuses par le manque de garanties offertes au public, des lancements d'affaires douteuses comme on en a tant vu sombrer avant la guerre ; des opérations qui pourraient sinon atteindre le crédit de la Banque d'Algérie mais rejaillir défavorablement sur son billet, déjà sans grand prestige, aucune encaisse métallique ne garantissant comme à la Banque de France son papier-monnaie.

En résumé, et pour conclure, nous engageons notre correspondant à saisir la Chambre des députés et le Sénat par voie de pétition. On verra ce que répondra le ministre des Finances et comment a été créée cette banque algéro-tunisienne si décriée au Maroc.



## LA Menace Tunisienne

C'est le titre dont se sert la « Dépêche de l'Est » de Bône pour annoncer l'ouverture assez prochaine de la ligne de Mateur à Tabarka.

Nos voisins exagèrent. En construisant des chemins de fer nous ne menaçons personne, nous les construisons pour notre commodité et, le cas échéant, pour faciliter les relations entre les deux pays voisins.

L'Algérie, jusqu'à ce jour, n'est reliée à la Tunisie que par l'unique, tortueuse et incommode ligne de Bône à Ghardimaou par Souk-Ahras — 700 mètres d'altitude, pays charmant l'été — aussi pensions nous qu'elle verrait avec un extrême plaisir l'achèvement de notre ligne de Tabarka qu'elle relierait à son chemin de fer à voie étroite de Bône à La Calle, transformé en voie large.

Quelle erreur était la nôtre ! Notre chemin de fer de Tabarka au lieu d'être le bienvenu, un nouveau point de raccordement en perspective destiné à faciliter les relations des deux côtés de la frontière devient une menace ! Et c'est Bône qui le craint ! Bône qui a tout à gagner de la nouvelle voie !

Pourtant, la logique veut que les points de jonction entre pays voisins soient multipliés pour leur plus grand profit et il y a belle lurette qu'ils auraient dû l'être sans l'antagonisme de l'Algérie qui voit dans la Tunisie une ennemie qui cherche à accaparer les transports de ses exploitations minières. Mais ici aucune mine ne peut être mise en avant pour opposer un non-possimus au raccordement qui ferait du Bône-La Calle-Tabarka-Mateur-Tunis la ligne la plus courte, la plus praticable, la plus agréable à parcourir entre les deux grandes villes qui s'ignorent trop et gagneraient à se connaître davantage.

Pour aller de Bône à Tunis ne serait-il pas préférable de longer le littoral au lieu d'escalader le djebel souk-ahressien qui allonge le parcours de près de quatre-vingts kilomètres peut être plus ? Ne serait-il pas préférable de partir le matin vers sept ou huit heures et d'arriver à Tunis, entre une heure et deux heures de l'après-midi soit six ou sept heures de chemin de fer au lieu de onze actuellement ? Il y aurait économie sur toute la ligne : parcours, trajet et prix des places.

Le voyageur bônois ou inversement le tunisien pourrait partir le matin, arriver à Tunis ou Bône, assez à temps pour vaquer à ses affaires et pouvoir repartir le lendemain matin. Le temps aujourd'hui c'est de l'argent et celui gagné en chemin de fer n'est pas à dédaigner. Alors où est la menace tunisienne ? Où est le danger ?

Aujourd'hui les relations entre pays voisins doivent être facilitées à l'extrême, voilà pourquoi, il devrait y avoir entre l'Algérie et la Tunisie au moins trois soutures :

- 1<sup>o</sup> Constantine-Tébessa-Kalaâ-Djerda-Tunis ;
- 2<sup>o</sup> Alger-Kroubs-Tunis via Bône ou Souk-Ahras ;
- 3<sup>o</sup> Bône-Tabarka-Tunis.

Nous laissons volontiers de côté, pour ne pas envenimer la question, les raccordements miniers qui n'intéressent que les exploitations dont les chemins de fer algériens ne peuvent assurer les transports. C'est encore de l'argent perdu pour tout le monde et pour le pays et malheureusement, couverts de gloire et de dettes, nous n'avons plus à en perdre.

## Contre les menées communistes

Ce n'est pas sans surprise qu'on lira la lettre circulaire ci-dessous adressée par M. le Résident Général aux directeurs Généraux de nos grandes administrations pour rappeler aux fonctionnaires sous leurs ordres l'exacte compréhension de leur situation officielle et de leurs devoirs vis-à-vis du gouvernement qui les fait vivre grassement et largement :

Residence Générale  
de la République Française  
à Tunis

Tunis, le 22 juillet 1922

Le Ministre Plénipotentiaire,  
Résident Général  
de la République Française  
à Tunis à Monsieur  
le Directeur général de...

à Tunis

J'ai eu le regret de constater que certains fonctionnaires français ou tunisiens des administrations de la Régence partageaient les doctrines de désordre de certains groupements tendant manifestement vers des buts hostiles à la France et à son autorité en Tunisie et ne craignaient pas de prendre une part personnelle à l'action et aux manifestations extérieures de ces groupements.

Quelles que soient les conceptions politiques ou économiques des individus, le fait pour l'un d'eux d'accepter auprès du Gouvernement ou sous ses ordres une fonction, qui lui attribue une parcelle quelconque de la Puissance Publique ou lui confère la consécration officielle qui s'attache à l'exercice d'un Service Public, lui enlève le droit de se servir de cette autorité et du relief qu'elle lui donne dans la vie sociale pour se retourner contre le Gouvernement qui l'emploie, le critiquer et le desservir.

En Tunisie, tous les fonctionnaires

français ou indigènes participant à l'action gouvernementale et au développement politique, administratif et économique de la Régence, servant à la fois les intérêts français et indigènes intimement liés. Leur hostilité porterait un coup désastreux aussi bien aux institutions de la France en Tunisie qu'à l'Autorité et au prestige indispensables du gouvernement boylical et de son administration.

Le Gouvernement du Protectorat ne peut pas admettre qu'un fonctionnaire français ou tunisien chargé de maintenir et d'accroître pour sa part le prestige et l'autorité de la France dans la Régence, soit membre d'un parti qui a pour programme de ruiner de toutes ses forces l'autorité française en Tunisie.

C'est une question de moralité. Dans un pays de protectorat, un homme vaincu que l'action du Gouvernement protecteur est mauvaise pour le pays protégé, ne peut pas accepter de collaborer en tant que fonctionnaire à cette action et la combattre en même temps en tant que membre d'un parti.

Je suis en conséquence décidé, en complet accord avec le Gouvernement de la France et avec S. A. le Bey à prendre contre les fonctionnaires, dont l'action serait de nature à nuire au libre et normal développement de la Tunisie, les mesures que comporteraient les circonstances.

En vous priant d'attirer l'attention de tous les fonctionnaires français et indigènes placés sous vos ordres sur la nécessité pour eux de se pénétrer de l'exacte compréhension de leur situation officielle et de leurs devoirs, je reste persuadé qu'ils mettront tout en œuvre pour donner au Gouvernement de S. A. le Bey et au Représentant de la France en Tunisie, la loyale collaboration dont dépend la progression de ce pays dans toutes les branches de l'activité sociale.

Signé : Lucien SAINT.

Le mal a donc fait bien du chemin pour que le Résident ait jugé nécessaire de rappeler à l'ordre certains éléments de l'administration.

Comme ceux-ci ne peuvent être ignorés de leurs chefs on se demande jusqu'où ira leur faiblesse et s'il n'auraient pas dû depuis longtemps prendre contre les plus emballés des mesures énergiques qui auraient fait sûrement réfléchir les autres.

## LA TUNISIE devant la Société des Nations

Après la Chambre des Lords la Société des Nations va s'occuper de l'incorporation en bloc des Maltais dans la nationalité française par le décret du 8 novembre 1921.

Quand on passe devant le Consulat général d'Angleterre, place de la Bourse, on reste stupéfait de voir encore placardé l'affiche relative aux néo-francisés par le décret du 8 novembre 1921 dénonçant à la France le droit d'incorporer d'office des sujets de S. M. Britannique dont elle se souciait fort peu avant ledit décret il faut bien l'avouer.

Qui a conçu le projet d'incorporation des sujets maltais mentionnés au dit décret ?

Est-ce le ministère des affaires étrangères ; le maréchal Lyautey, commissaire général au Maroc ou M. Lucien Saint, résident général en Tunisie ?

Nous l'ignorons mais toujours est-il qu'il est profondément regrettable de voir cette polémique s'éterniser entre les hauts représentants locaux des deux puissances amies et alliées pendant la guerre à propos de l'incorporation d'office des Maltais dans la nation française. Autant nous aurions approuvé un décret ouvrant toute grande la porte aux Maltais désireux d'entrer dans la grande famille française, ce qui n'aurait soulevé aucune objection ni aucune difficulté, autant nous désapprouvons cette incorporation d'office à des gens qui n'éprouvent pas le besoin d'être des nôtres.

Nous nous souvenons que M. Flandin avait eu l'idée peu géniale de vouloir faire payer des droits de mutation doubles aux

étrangers qui à ce moment achetaient sans compter toutes les propriétés qui étaient à vendre et même celles qui ne l'étaient pas. Des patriotes étrangers s'émurent. Notre ami, M. G. Attia, officier de la Légion d'Honneur, fut chargé par ses compatriotes de Tunisie de saisir la Consulta qui intervint auprès du Quai d'Orsay. Le malencontreux décret fut bientôt rapporté avec des excuses et M. Flandin ne remit jamais plus les pieds à Tunis. On lui avait fendu l'oreille entre deux portes. Un dahir tout pareil au décret du 8 novembre 1921 ayant été pris au Maroc, il est à présumer que notre résident général n'est pour rien dans la confection du décret, qu'il n'a fait que suivre les instructions du Quai d'Orsay et qu'il est par conséquent à l'abri des responsabilités. Mais il faudrait en finir vite avec cette énervante question de naturalisation en bloc et d'office.

Nous prétendons être ici en fait et en droit comme si nous étions chez nous, en France ou dans une colonie française. Ce n'est pas tout à fait exact puisque pour expulser des Français gênants nous nous servons d'un édit royal de 1778 qui détermine les pouvoirs de police qu'exercent les consuls français en pays étrangers.

Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'arrêté du 22 juillet dernier pris et signé par le résident général lui-même contre M. Louzon qui le déclare.

Si nous sommes en pays étranger, et nul doute qu'il en soit ainsi tant que le protectorat subsistera, de quel droit incorporons-nous d'office des gens qui n'éprouvent pas le besoin d'être des nôtres ?

On pourra dire tout ce que l'on voudra contre le protectorat : il existe avec ses qualités et ses défauts.

La Société des Nations dira le dernier ou l'avant-dernier mot sur la question : La France avait-elle ou non le droit en pays de protectorat d'incorporer d'office des sujets d'une autre nation ?

Pour nous la réponse n'est pas douteuse, elle sera négative.

Qui vivra, verra.

## Echos et Nouvelles

### A la Résidence générale

C'est aujourd'hui que s'embarque M. Berthoin, l'aimable chef de cabinet de M. le Résident général qui va prendre possession de son poste de sous-préfet de Nérac.

Nous reviendra-t-il ? Nous l'ignorons et osons l'espérer.

Si son départ était définitif nos vœux les plus sincères l'accompagnent et nous enregistrons avec plaisir les étapes franchies qui feront de lui, avant qu'il soit longtemps, un de nos préfets les plus sympathiques et avisés.

On nous signale que M. Je Maizière, chef du service de la presse, qui avait élu domicile à Carthage aurait chargé un courtier juif de la location de sa villa et de la vente de son mobilier.

Si ce renseignement est exact il faudrait en conclure que M. de Maizière est sur le point de quitter la Tunisie.

Il nous avait été pourtant assuré que M. le Résident général s'était employé à arranger l'incident survenu avec l'ami Duran et avait réussi à réconcilier nos confrères.

### De passage

Mme et M. Puaux ancien secrétaire général du gouvernement tunisien, secrétaire d'ambassade, chargé du consulat général de France à Mayence, poste délicat où il saura donner la mesure de ses capacités qui sont réelles.

Il a du reste été élevé à bonne école auprès de M. Alapetite.

Nos vœux l'accompagnent pour le succès de sa mission.

### M. Saint à Paris

« La Presse Coloniale » annonce que M. Saint, qui se repose actuellement dans la Haute-Garonne, ira à Paris ces jours-ci conférer avec le Président du Conseil au sujet des nouvelles réformes tunisiennes si fortement critiquées par M. Morinaud, député de Constantine, la presse indépendante et le public qui, à l'examen, n'aperçoit plus les avantages qu'il avait cru voir à la création du Grand Conseil.



**Le retour de nos morts.**  
Sur l'Eugène-Péire de vendredi dernier se trouvaient les corps de cinq héros de la grande guerre morts pour la France:

Jean-Pierre Léon Communaux, Sous-Lieutenant au 4<sup>e</sup> mixte de Zouaves et Tirailleurs, chevalier de la légion d'honneur, croix de guerre;  
Armand Barsotti, caporal au 163<sup>e</sup> de ligne, médaille militaire, croix de guerre;  
Marius Roméas, canonnier au 314<sup>e</sup> régiment d'artillerie;  
Joseph Mallet, soldat au 4<sup>e</sup> Zouaves; Marcel Langlard, soldat au 55<sup>e</sup> de ligne, médaille militaire et croix de guerre.  
Le premier a été inhumé au cimetière de Radès et les quatre derniers à celui de Bab-el-Khadra.  
Nous saluons avec respect la dépouille mortelle de ces braves.

**De l'eau, de l'eau**  
Nous nous plaignons d'être rationné d'eau, de ne pas voir couler nos robinets pendant tout le cours de la journée et de la nuit!

A Casablanca, c'est bien autre chose! L'eau s'y distribue avec parcimonie et les porteurs la vendent à raison de 20 à 40 sous la peau de boue d'une trentaine de litres. Et il faut s'estimer heureux quand on peut s'en procurer.

Mais Casablanca, c'est en Afrique, une ville, qui a poussé comme des champignons et supris et débordé ses administrateurs.

Tandis qu' Ajaccio, le chef-lieu de l'île de Beauté, où paraît-il le siroco souffle comme ici, qui devrait avoir depuis longtemps de l'eau en abondance a failli en manquer totalement mais grâce aux mesures prises cette éventualité n'a pas dû se produire.

Voici ce qu'écrivait la Jeune Corse d' Ajaccio :

**De l'eau**  
*Un danger imminent*  
« Notre ville est menacée de manquer totalement d'eau. Si des mesures énergiques n'interviennent pas dans les 24 heures, il n'y aura plus demain soir une goutte d'eau dans les réservoirs d'alimentation, et le canal est complètement à sec.

Il faut songer à ce que deviendrait une population de 25.000 habitants si d'une heure à l'autre elle se voyait privée complètement d'eau, aussi bien dans les maisons qu'aux fontaines publiques.

« Pendant ce temps, nous dit-on, les jardins privés ou officiels sont arrosés, les garages et les cafés sont abondamment pourvus.

« Pourquoi ne pas mobiliser la gendarmerie de la région pour empêcher que les eaux de la Gravona — ce qu'il en reste — soient détournées du canal?

« Veut-on laisser le champ libre aux épidémies qui, en cette saison et par cette chaleur, ne manqueraient pas de décimer les malheureux Ajacciens?

« Nous insistons pour que, sans autre

retard, il soit porté un remède à une situation qui menace de toucher au désastre. »

Alors, ne nous plaignons pas trop si nous sommes tant soit peu rationnés! Ja mais le spectre de la disette d'eau, malgré la sécheresse, n'a préoccupé l'aimable et charmant M. Mouchard. Son bon sourire ne l'a pas quitté une minute, ce qui était pour nous la meilleure des preuves que si nous subissions une restriction nous ne devions pas avoir de crainte d'en manquer totalement et d'être obligé de boire l'eau de mer dessalée, comme autrefois à Obock dans la mer Rouge.

**Une nouvelle recette postale**  
Une recette des Postes et des Télégraphes de plein exercice est créé à Fedjet Khemakhem (contrôle civil de Tunis) et sera ouverte au service à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1922.

Nous parions ce que l'on voudra que sur cent personnes, quatre-vingt-quinze ignorent où se trouve ce Fedjet Khemakhem et si cette recette des postes de plein exercice s. v. p. était bien nécessaire.

Mais personne n'ignore qu'il existe à quatorze kilomètres de Tunis une localité dénommée St-Germain de quatre à cinq cents habitants dont les trois quarts français et qui n'a qu'une agence postale à la gare, où huit fois sur dix, on ne trouve pas à se faire payer un mandat de 2 ou 300 francs; un bureau ou par suite du roulement des employés de la gare, des repos, le service est fait au petit bonheur, un bureau qui n'a pas de facteur-distributeur aussi le courrier n'est-il distribué qu'entre neuf et onze heures du matin.

Nous demandons à l'administration de l'Office tunisien de surveiller son organisation et de mettre chaque bureau à sa place et non suivant les influences en jeu.

**Communistes en chambre**  
Les ravages moraux opérés par le communisme en Tunisie ont eu leur écho jusqu'au Maroc et nous connaissons dans l'Empire fortuné certain fonctionnaire marocain, d'origine tunisienne, qui après avoir été révoqué dans une ville du centre vint s'installer comme homme d'affaires dans la Ville-Cerveau. C'est nous pouvons l'appeler un communiste feryent, mais surtout en matière successorale: il tient beaucoup à partager la succession des autres mais pour son seul profit personnel, et en inventant au besoin des cousins qui n'ont jamais existé.

Il y a heureusement des juges au Maroc dit la *Gruppe de Casablanca* surtout pour les agents d'affaires véreux, seraient-ils même communistes.

**Voilez-vous la face!**  
Nous ne sommes pas seuls à déplorer les excentricités des modes nouvelles.

Les Turcs, — vieux ou jeunes, — se plaignent de la désinvolture avec laquelle leurs femmes traitent les vieilles coutumes musulmanes.

Depuis quelques années, les jeunes fem-

mes turques ont évolué. Elles ne portent plus le voile et s'habillent, à peu de chose près, comme des Parisiennes.

Les femmes plus âgées — et surtout les moins joyes — ont crié au scandale.

Les moralistes de l'Empire les ont suivies, — Je parle au figuré — et ont fait campagne pour le retour aux vieilles usages.

Si bien que le Journal Officiel de l'Empire vient de publier un édit du Sultan flétrissant les mœurs nouvelles.

**La fête patronale de St-Germain**  
Elle aura lieu demain dimanche et promet d'attirer une nombreuse affluente par les divertissements offerts au public.

Nous lui souhaitons tout le succès qu'espèrent ses organisateurs qui se sont multipliés pour la rendre éclatante.

**Mort de Marcel Sembat**  
Celui qui fut le plus fidèle et le plus dévoué des lieutenants de Jaurès vient de mourir subitement à Chamonix où il villégiaturait.

Nous nous inclinons devant cette mort qui met de nouveau en deuil le parti socialiste.

Madame Sembat n'a pas voulu survivre à son mari et à Chamonix même a mis fin à ses jours.

Les deux corps vont être ramenés à Paris, où d'imposantes funérailles seront faites à celui qui fut ministre de la défense nationale et à sa compagne.

**DERNIERE HEURE**

**Le retour du résident général**  
On annonce que M. le Résident général qui a pas mal de besogne en chantier compte s'embarquer le 4 octobre pour Tunis.

**Dans la famille beylicale**  
Après la princesse sa femme, c'est notre ami le prince Azzedine bey, fils aîné de S. A. le Bey, qui paie son tribut à la maladie.

Nous faisons des vœux pour le rétablissement des deux intéressants m. l. s.

**Dans les directions générales**  
*Une succession est-elle ouverte?*

On annonce, mais nous ne donnons la nouvelle que sous les plus expresses réserves, qu'un de nos directeurs généraux qui a nettement pris position en faveur d'une de ses subordonnées — qui ne cache du reste pas ses opinions communistes — aurait demandé son rappel en France, non parce qu'il serait communiste lui-même mais parce qu'il n'aurait rien à lui reprocher à l'occasion de son service.

Si en est ainsi, nous ne pouvons que féliciter le haut fonctionnaire de son courage civique qui aurait voulu être mis au service d'une meilleure cause car il est inadmissible qu'un fonctionnaire mange le pain d'un gouvernement qu'il veut démolir. Et ces fonctionnaires doivent être mis hors d'état de nuire et le meilleur moyen c'est de leur couper les vivres.

**Aux Armes et Munitions de France**  
TAIEB ELLANTI  
Sousse - 16, Rue de Paris 16 - Sousse  
Fusils à baguette et à percussion centrale. Hammerless (modèles de luxe et ordinaires), révolvers en tous genres et tous Calibres, carabines Flobert, plombs, douilles, accessoires de chasse, cartouches pour Flobert, etc., etc. (Vente de poudre de l'Etat). — La plus importante maison du Sahel.

Le lait est le plus concentré suisse riche en crème

**BERNA**

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

**POUR VOS TRACTEURS  
POUR VOS AUTOS**

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants**. Av. J.-Ferry - Tunis

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**Léon BLOCH** Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

**La Clientèle élégante**  
...se coiffe chez...  
**LIETO**  
6, Av de France 2, Rue de l'Eglise  
**TUNIS**

**Direction des Forêts**  
La Direction des Forêts de Tunisie, mettra en adjudication le 22 Septembre prochain à 8 heures du matin, dans une des salles de la Direction Générale de l'Agriculture, Boulevard Bab Benat, à Tunis: 90.000 quintaux de lièges de reproduction, récoltés en 1920, 1921 et 1922.  
Une affiche cahier donnant tous détails utiles sur les lots mis en vente et les conditions de paiement, sera adressée à toute personne qui en fera la demande à la Direction des Forêts, à Tunis.

**Kola Sport... stimule**

**Maisons Recommandées**

**PRODUITS ALIMENTAIRES** et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches — Tunis.  
**Grand Hôtel de France** — Annexes: Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).  
**Belle Jardinière** — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — **Mohamed Ellamti**, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr.: Mohamed Ellamti - Sousse.  
**Pianos et Musique**, 5, rue Es-Sadikia - Tunis **J. & A. BEMBARON**. Vente, échange et location de Pianos.

**JAMAIS** rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD MAUD EUVÉ**, 70, Av. Gambetta, Hyères Var.  
**Entreprise Générale des Travaux Electriques** E. A. Minaud et Fils, ancien: Accouturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Entretien.  
**Droguerie de la Poste** — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

**TUNISIA-PALACE** 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres. cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.  
**LES GALERIES PARISIENNES** Alphonse L. Licari, pp<sup>e</sup>, 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - A telier de Modes — Maison de toute confiance.

**Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris »**, avenue de France - Tunis — Bran- nières et Cie, pp<sup>es</sup>.  
**MANSOUR BEN GEMAA** — Shyp Chand- ler — Fournitures Générales pour la Marine — Sfax Tunisie — Maison fondée en 1909.

**Grand Hôtel de France - Sfax** — 1<sup>er</sup> ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.  
**Pharmacie Seemama** diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

**Maison de santé pour les yeux**, dirigée par M. le Dr Cuénod — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoua - Tunis.  
**Mercurie Parisienne** — Jacques Bismuth, 6 M. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant « Perrin », des parapluies « Revell » et parfumerie « Arys ». — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

**Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes** — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.  
**Artifilers** — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.  
**AURICE AZERM** 11, 11, rue d'Italie et 11, Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 848 — Quincailleterie - Ferronnerie - art. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

**SEMPRE AVANTI** — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire — Sousse Tunisie — Concommissions de premier choix - Liqueurs d marque.  
**Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie** H. BIANCHI 117, Avenue de France — Tunis. Chronomètres HP de haute précision.

**Le Gérant**: K. LEMARSO  
Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis.

**U2 complet signé**  
**MAISON J. BELL**  
5, Rue d'Italie, 5  
*est une merveille d'élégance*  
**LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT TUNIS**  
**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE:  
**TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR**  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
et toutes opérations de Banque  
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**  
Délivrance de **BONS DE LA DEFENSE NATIONALE** rapportant des intérêts aux suivants:  
1 mois à 3.00% - à 3 mois 3.50% - à 6 mois à 4.00% - à 1 an 4.50%

**EXCELSIOR**  
le seul illustré quotidien français paraissant sur 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.  
La collection d'EXCELSIOR constitue une documentation photographique de 1<sup>er</sup> ordre.  
Prix des Abonnements aux Colonies:  
Trente mois, 18 fr. (Six mois, 3 fr. | Un an, 6 fr. | En l'absence de 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat en chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste des **PRIMES GRATUITES**  
Fournies gratuitement sur l'achat de 10 numéros

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**  
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE VIE » dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.  
SIEGE SOCIAL: 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Lafayette - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.719  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

**Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN**  
Dépôt: Rue de Turquie (Port)  
BUREAU: 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph.: Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Française  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal: Casimir PÉDELUPÉ.

**G<sup>de</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

**- RESTAURANT DU JAPON -**  
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires  
7, Rue Anfiour — TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande — Cuisine Française — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fines de la Maison ROUFFE de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie**  
Société Anonyme au Capital de 125.000.000  
Siège Social: ALGER — Siège Central: PARIS  
Succursale de TUNIS: 13, Avenue de France  
Agences de Tunisie: Béja, Bizerte, Bon-Arada, Ferryville, Guelma, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Média, Matrou, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.  
Toutes opérations de Banque:  
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts  
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation  
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'intérieur.

L'huile qui graisse le plus  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone: 974

**Société Générale**  
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1871 au Capital: 500.000.000  
Siège Social à Paris: 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Remises et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

**Office Français Immobilier et Commercial**  
« Assurances »  
(17<sup>e</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.06

**Vous** qui devez vendre: Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.  
**Rien à payer** si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.  
L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.  
Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

**Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**  
(R. Wallut, G. Holmann et C. Lacroix)  
99, Rue de Portugal - TUNIS  
Machines Agricoles et Industrielles  
des Premières Marques  
TRACTEURS & MOTO-CHARRUES  
Catalogues et Références Franco sur demande

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et Lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de Banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
**B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Villard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
Fil de fer à fourrage 13-14-15  
BUREAU: 8, Rue Es-Sadikia  
Entrepôt: Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.6